



Paris, le 25 janvier 2019

Madame Régine ENGSTRÖM
Secrétaire générale des MTES/MCT
Arche Sud
92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04

liObjet : Plafond d'emploi ministériel 2019 définitif

Nos réf. : JH/JH/19018

Madame la Secrétaire générale,

Par courrier en date du 11 janvier dernier, je vous interrogeais sur le bilan d'exécution des précédents Schémas d'Emplois et de Recrutements Ministériels ainsi que les prévisions d'exécution pour 2019 sur la base des chiffres présentés en CTM budgétaire du 24 septembre dernier. Je sollicitais par ailleurs le bilan d'exécution de la masse salariale du ministère pour l'année 2018.

Restant en attente de votre réponse sur ces différents points, je tiens à connaître en complément les potentiels impacts sur les budgets et effectifs de nos ministères issus :

- des annonces budgétaires présidentielles pour répondre au contexte social général, alors même que nous avons déjà dû intervenir pour ne pas remettre en cause le programme 2019 du CGCV face à l'annonce d'un gel budgétaire,
- des dispositions de l'article 11 de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022.

Sur le premier point, nous ne saurions admettre qu'en réponse à une attente sociale, le service public et les agents publics jouent le rôle de victimes. Sur le second point, nous ne saurions accepter qu'une déficience de gestion de notre administration dans le pourvoi de ses postes vacants en 2018 alourdisse la note des suppressions d'emploi déjà programmées par la loi de finance 2019.

Vue l'importance ces différents points, je demande leur inscription au prochain Comité Technique Ministériel.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire général

Jean HÉDOU